

PARTIES RETIREES DU REFERENTIEL/ SAVOIRS ASSOCIES

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Module 1 : CONSEIL ET EXPERTISE TECHNOLOGIQUE

1.1 – Santé - Alimentation - Hygiène

⇒ Objectifs et démarche pédagogique

L'enseignement de « santé – alimentation - hygiène », assuré par un professeur de biotechnologies, a pour objectif fondamental de donner aux titulaires du diplôme, dans ces disciplines, les bases scientifiques qui leur permettront :

- d'avoir une compréhension globale du fonctionnement de l'organisme humain et donc d'en développer une vision intégrée.
- de connaître l'influence des facteurs environnementaux (au sens large) sur ce fonctionnement et d'en mesurer l'importance et les conséquences en terme de santé publique.

Bases scientifiques indispensables pour que les titulaires du diplôme, dans leur activité professionnelle, puissent, en particulier :

- Informer, conseiller en matière d'hygiène de vie ou orienter vers des personnels spécialisés les publics rencontrés ;
- Former les personnels au respect des exigences en matière de sécurité biologique.

Ce programme n'a pas pour objectif de former de futurs biologistes ou diététiciens et n'entre pas dans le détail des mécanismes, au niveau moléculaire ou cellulaire. Les approches biochimiques ou cellulaires, nécessaires, sont cependant limitées aux connaissances indispensables à la compréhension des fonctions.

Ce programme se doit d'être cependant suffisamment approfondi pour constituer chez les titulaires du diplôme un socle solide et maîtrisé de connaissances en sciences biologiques. En effet, cet enseignement doit leur donner :

- Le recul critique qui permet de décrypter les informations disponibles et de les exploiter ;
- La capacité à expliquer, présenter et transmettre, dans un langage adapté au public des phénomènes ou processus biologiques ;
- Les bases nécessaires pour pouvoir, (dans le cadre de la formation continue par exemple) et en fonction de leur parcours professionnel, approfondir certains domaines ou suivre l'évolution des connaissances et des concepts.

Toutes choses qui ne peuvent être acquises qu'à partir d'un ensemble de connaissances assimilées et structurées.

Les démarches pédagogiques employées devront prendre en compte et s'appuyer sur les acquis des étudiants, dont certains, titulaires d'un baccalauréat S ou ST2S, ont suivi une formation conséquente en biologie. Cette prise en compte peut aller jusqu'à choisir de ne pas traiter, ou de traiter sous forme de simples rappels, certaines parties du programme. Inversement, pour les étudiants n'ayant pas suivi d'enseignements de biologie en première et terminale, des adaptations, sous forme de renforcement horaire, sont conseillées.

De nombreux liens apparaissent entre les différentes parties de ce programme ; les choix dans la présentation des notions et dans la progression pédagogique peuvent donc retenir un autre ordre que celui du programme, qui n'est qu'indicatif, comme l'est la répartition horaire suggérée.

Au-delà de l'acquisition de savoirs, cet enseignement doit contribuer à développer chez les étudiants des compétences essentielles à leur future activité professionnelle : c'est pourquoi il intègre recherches documentaires, analyse et exploitation de documents, exposés et travaux de groupe.

Les liens de certains chapitres avec d'autres enseignements du programme de ce BTS sont également évidents. Un enseignement cloisonné de ce programme « santé – alimentation - hygiène », n'aurait pas de sens : une coordination et un travail en commun avec des disciplines comme les sciences humaines ou les sciences et technologies de l'habitat et de l'environnement sont incontournables.

⇒ **Pré - requis**

Note : Cet enseignement concernant les niveaux d'organisation n'est dispensé qu'aux étudiants n'ayant pas suivi d'enseignement de biologie en première et terminale.

1.2 Sciences physiques et chimiques appliquées.

FINALITE

Le programme de sciences physiques et chimiques appliquées est élaboré pour apporter une réponse aux besoins réels des étudiants de cette filière professionnelle : il est en cohérence avec le Référentiel des Activités Professionnelles établi par les membres de la profession. L'enseignement des sciences physiques et chimiques appliquées dans cette section de technicien supérieur est destiné à développer, chez les étudiants, la compréhension et la connaissance des phénomènes et lois physiques mis en œuvre dans le domaine professionnel. Ainsi, les étudiants deviendront capables d'élaborer et de maîtriser les capacités générales de conceptualisation, d'action et de communication qui leur permettront de s'adapter à l'évolution des techniques et d'accéder à des niveaux supérieurs de qualification.

METHODOLOGIE

Cet enseignement est entièrement assuré avec des effectifs réduits. Le professeur donnera à celui-ci une orientation résolument expérimentale et concrète. Le programme de sciences physiques et chimiques appliquées met l'accent sur l'utilisation professionnelle qui peut être faite d'un enseignement scientifique : il en résulte que, pour dispenser un enseignement scientifique, le professeur devra s'appuyer sur la pratique professionnelle propre à la filière et les compétences visées seront acquises à partir de l'étude de situations concrètes issues du domaine professionnel (documentation interne et données mises à disposition par les acteurs du secteur, observation, stage...).

En sciences, la logique de construction des compétences chez les étudiants se fonde d'abord sur l'acquisition de connaissances et de savoir-faire résultant d'un enseignement privilégiant la démarche expérimentale. Grâce aux activités pratiques, de nombreux points du programme offrent la possibilité d'une approche concrète et accessible aux étudiants permettant ensuite au professeur d'introduire les concepts évitant toute mathématisation excessive. Chaque séance en effectif réduit correspond à une situation de mise en œuvre qui sera dans la mesure du possible associée à une application du domaine professionnel. Elle sera conçue pour mobiliser les capacités d'action et de réflexion de l'étudiant et doit permettre de construire des savoirs nouveaux. Aux objectifs de connaissances s'ajoutent des objectifs méthodologiques : la poursuite de la pratique de la méthode et du raisonnement scientifiques doit contribuer à développer chez le futur technicien l'esprit critique et l'autonomie nécessaires à l'analyse des situations qu'il rencontrera.

L'utilisation de l'outil informatique sous ses différents aspects doit être aussi systématique que possible en travaux pratiques : tableurs pour les calculs et les modélisations, logiciels d'acquisition et de traitement des signaux, logiciels de simulation, ... Les tableurs graphes seront utilisés pour représenter de manière graphique des résultats et pour établir des modèles à partir de résultats

expérimentaux. L'utilisation des logiciels de simulation doit permettre d'explorer des points difficiles à mettre en œuvre d'un point de vue expérimental ou de gagner du temps en évitant des tâches répétitives (étude de l'influence d'un paramètre). Elle ne doit en aucun cas se substituer à l'expérience. Ces logiciels permettent aussi d'éviter les calculs fastidieux et de donner la priorité à l'analyse des résultats sur la méthode de résolution.

Les différentes parties du programme sont souvent étroitement liées. Il ne faut donc pas en faire une lecture linéaire. Le programme indique les connaissances à maîtriser par les étudiants à la fin de leur scolarité. Il relève de la responsabilité du professeur d'organiser sa progression à partir de thèmes ou d'applications relevant du BTS ESF et non à partir de savoirs, tout en s'assurant que toutes les connaissances de base, tous les savoirs et tous les savoir-faire attendus aient bien été enseignés.

Il importe que le professeur de sciences physiques et chimiques appliquées chargé de l'enseignement organise sa progression en liaison étroite avec le professeur chargé de l'enseignement « habitat – logement »

1.3 Habitat - Logement

Cet enseignement vise à développer l'aptitude à :

- Mettre en relation les connaissances technologiques, juridiques, psychologiques, sociologiques, économiques, ... pour appréhender la complexité des problèmes liés à l'habitat, au logement et la diversité des réponses possibles ;
- Analyser différentes situations de la vie quotidienne ;
- Construire une argumentation indispensable à l'expertise technique ;
- Mettre en évidence les interactions entre politiques et technologies et/ou difficultés et leurs incidences sur la qualité de vie des personnes ;
- Simplifier cette argumentation dans une perspective d'adaptation à des publics différents ;
- Conseiller différents publics ;
- Proposer des plans de financement ;
- Situer les partenaires.

Cet enseignement utilisera :

- Des supports documentaires variés ;
- Des situations de terrain.

On incitera les étudiants à mettre en œuvre une démarche de recherche, d'exploitation des diverses ressources documentaires, de propositions de solutions.

1.4 Economie – Consommation

L'objectif de cet enseignement est de permettre :

- la connaissance des mécanismes essentiels qui président à la production des biens et services, à la répartition des richesses et à leur utilisation ;
- le repérage des éléments déterminant l'environnement économique local, national, européen et international ;
- le repérage des éléments constituant l'environnement de travail en général et spécifique aux emplois dans les secteurs de l'économie sociale familiale ;
 - l'accès à des techniques de gestion de base.
 -

Pour atteindre ces objectifs on s'appuiera autant que possible sur des données et des situations concrètes, en particulier, les stages en milieu professionnel, les visites, le suivi de conférences, ...

sont particulièrement à encourager. Il est par ailleurs très souvent nécessaire d'établir un lien avec les enseignements des modules 2 et 4

1.5- Méthodologie d'investigation

L'objectif de cet enseignement est de permettre :

- la connaissance de la méthodologie d'investigation avec ses différentes étapes, des méthodes et des outils correspondants ;
- le repérage des éléments déterminants susceptibles d'être facilitateurs ou de constituer des freins lors du recueil de données ;
- la compréhension de l'importance de disposer d'informations précises pour définir et évaluer les actions conduites. dans les divers secteurs d'activités professionnelles d'un TS ESF

Il s'articule avec les enseignements des modules 2, 3 et 5.

A partir d'études, de projets sur le terrain mettant en œuvre les méthodes d'investigation et leurs outils, les étudiants sont sensibilisés à l'importance d'une définition précise à la fois de l'objet et de la population visée en amont du recueil, aux intérêts et limites des modes de recueil utilisés

Module 2 : ANIMATION FORMATION

Intervention sur le quotidien et son évolution

Cet enseignement a pour objectif de

- donner aux étudiants un cadre théorique de référence pour qu'ils se construisent une identité professionnelle et qu'ils adoptent des attitudes et comportements professionnels adaptés face à un public.

- situer les règles qui régissent les relations entre les professionnels et les usagers.

Le cadre juridique de l'éthique professionnelle et de la déontologie sera mis en lien avec les notions de base sur le droit, les sources du droit et leur hiérarchie, étudiées dans le Module 4 «Travail en partenariat institutionnel et inter institutionnel » et le module 3.2 « la communication écrite et orale ».

Technique d'animation et de formation

L'objectif de cette partie de programme est de construire des compétences qui permettent aux futurs TS ESF de concevoir et de réaliser des actions d'information, de formation, dans les domaines de la vie quotidienne, à partir de références théoriques solides

2.3 Connaissance des publics

Les concepts de cet enseignement relèvent de plusieurs disciplines et de plusieurs approches théoriques au sein d'une même discipline.

La compréhension de la complexité des situations nécessite une prise de recul et l'éclairage des stages est nécessaire pour appréhender cette complexité.

L'impulsion d'évolutions de comportements requiert des savoirs et une approche ouverte dans l'analyse des représentations et des besoins.

La psychologie et la sociologie constituent le fondement de cet enseignement de Sciences humaines. Elles apportent des connaissances et des méthodes qu'il conviendra de situer dans les différents courants théoriques. Elles favorisent une prise de distance à l'objet. Elles peuvent être complétées par des approches ponctuelles d'autres disciplines de sciences humaines

Cet enseignement doit permettre :

- une meilleure connaissance des publics dans leurs besoins, leurs attentes leurs difficultés et leurs capacités
- une compréhension des comportements et des valeurs ou des stratégies qui les sous-tendent
- un questionnement au sujet des modes de vie et des freins éventuels au changement
- une analyse des situations individuelles, familiales et sociales et de leurs dynamiques (construction, crise, recomposition...)
- une prise de conscience du poids des représentations sociales et une réflexion sur les grandes questions sociales de la société contemporaine
- une acquisition de concepts fondamentaux en psychologie et sociologie et une familiarisation à l'exploitation de documents relatifs au travail social
- une ouverture d'esprit face à la complexité des situations et la relativité des modèles théoriques d'explication.

Ces objectifs nécessitent une continuité et une cohérence dans l'articulation du cours et des TD et dans les enseignements de première et de seconde année.

Les thématiques doivent le plus possible être abordées sous plusieurs perspectives croisées et doivent permettre l'apprentissage d'une démarche de questionnement et d'analyse.

2.4 – Méthodologie de projet

L'objectif de ce programme est permettre aux étudiants :

- de fournir un cadre méthodologique pour réaliser des actions dans différents contextes professionnels (projet individuel, projets collectifs, projet inter-institutionnel) ;
- de repérer les intérêts, les enjeux et la finalité d'un projet
- de connaître et de mettre en oeuvre les méthodes et les outils utiles à chaque étape d'un projet dans un contexte professionnel.

Cet enseignement sera réinvesti dans les actions professionnelles et lors des stages.

Module 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

31 Communication écrite et orale

Le programme de « communication écrite et orale » vise la maîtrise par les titulaires du diplôme

- des principes généraux de la communication,
- des règles de la protection de l'information,

pour être capable d'établir une relation professionnelle.

L'enseignement sous forme de TP est l'occasion d'expérimenter des situations de communication.

Ce module est traité en lien avec le module 2, d'une part avec la partie « connaissances des publics », de façon à intégrer les éléments de psychologie sociale nécessaires aux différents types de communication abordés, et d'autre part avec la partie « techniques d'animation et formation » de ce même module qui met en œuvre des techniques de communication ...

Les parties 3-1 et 3-2 sont à travailler en interdisciplinarité.

32 Design de communication visuelle

L'enseignement des contenus propres aux différents domaines du Design a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la richesse et à la complexité des relations entre les besoins, les attentes et les désirs des usagers dans l'implication de leur environnement sur leurs modes de vie.

Cette approche leur donne des clés pour inciter le public à développer les attitudes qui leur permettent de mieux comprendre et d'agir sur leur quotidien.

L'enseignement, par études de cas et démarches exploratoires conduites en liaison avec les enseignements professionnels aborde les dimensions esthétiques, fonctionnelles et techniques des outils et supports de communication

Cet enseignement interagissant avec d'autres disciplines, prépare à l'exercice de l'activité professionnelle.

Il est conçu pour être dispensé en interdisciplinarité, dans le cadre d'un projet pédagogique mettant en relation les spécificités disciplinaires de champs transversaux. Les contenus inscrits participent en outre au développement de :

- la sensibilité culturelle et artistique,
- l'esprit d'analyse et de synthèse
- l'esprit critique
- la capacité à argumenter et communiquer oralement ou par écrit.

Les domaines explorés sont ceux du design. Ils revêtent une importance particulière dans la formation préparant au BTS en Économie sociale familiale car ils sont directement liés aux contextes de l'activité professionnelle.

La communication : les notions de base serviront d'instrument pour analyser le fonctionnement de messages simples, décoder une image fixe ou animée, pour une maîtrise élémentaire mais efficace au regard d'un public défini.

Les démarches s'appuieront sur :

Les outils : graphiques connus conventionnels et/ ou infographiques incluant :

la connaissance des caractères typographiques les plus usités dans les procédés de communication la maîtrise minimum d'un logiciel de mise en page.

Les supports comprennent : annonce, encart publicitaire, affichette, tract, flyer, blog, CD, photographie, vidéo et portail interactif.

L'exploration de ce domaine du design sera instrumentée, soutenue et étayée par :

- l'appropriation d'outils de base donnant aux étudiants des moyens élémentaires d'expression et de communication,
- une sensibilisation aux arts, techniques et civilisations.

L'enseignement privilégiera le « savoir se questionner » en s'appuyant sur :

- un recours systématique au réel : études de cas, investigations sur l'environnement et l'objet, visites de sites, de structures culturelles.....
- Une documentation large et actuelle.

MOYENS D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION :

À partir de supports d'observation relevant de l'image, de l'objet et de l'espace, on donnera aux étudiants les outils de base pour qu'ils puissent :

- Traduire de façon concise, lisible, expressive et argumentée un élément ou un ensemble observé, un constat, des intentions ou des hypothèses,
- Développer une attitude réflexive, critique et créative à travers une écriture personnelle.

Module 4 : TRAVAIL EN PARTENARIAT, INSTITUTIONNEL ET INTER INSTITUTIONNEL

4.1 Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions

Cet enseignement vise à donner aux étudiants des connaissances juridiques de base et doit leur permettre d'acquérir une maîtrise suffisante des dispositifs institutionnels dans le cadre duquel se situera leur action ou leur intervention professionnelle.

Il s'agit de poser le cadre, les principes et les niveaux d'élaboration des politiques sociales en faisant référence aux valeurs de la société, à l'influence des groupes sociaux, à certains contextes.

Ce module est développé en liaison avec le module 3 portant sur la connaissance du public sous différentes approches.

4.2 Analyse du fonctionnement des organisations

L'analyse du fonctionnement des organisations est à relier aux techniques de gestion des ressources humaines (cf. module 5 « Gestion de la vie quotidienne dans un service ou dans un établissement »). Il s'agira, à partir d'exemples, d'acquérir les connaissances fondamentales nécessaires à la compréhension du fonctionnement d'une organisation et de sa spécificité dans les structures sociales.

Module 5 : GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT

Cet enseignement vise à développer l'aptitude à :

- Mettre en relation les connaissances technologiques, juridiques, psychologiques, sociologiques, économiques, ... pour appréhender la complexité des problèmes liés à l'organisation technique de la vie quotidienne dans un service et/ ou un établissement et la diversité des réponses possibles ;
- Simplifier ces connaissances dans une perspective d'adaptation à des publics différents ;
- Construire une démarche indispensable à la qualité de service développée dans un établissement ;
- Mettre en place l'organisation de services techniques liés aux compétences du TS ESF
- Situer les partenaires.

Cet enseignement utilisera :

- Des supports documentaires variés ;
- Des situations de terrain.

à partir desquels pourront être mises en œuvre des démarches de recherche, d'exploitation des diverses ressources documentaires, de propositions de solutions.

5.1. Démarche qualité

L'objectif de ce programme est permettre aux étudiants :

- de fournir un cadre méthodologique pour la résolution de problèmes dans un contexte professionnel et dans le champ des compétences attendu ;
- de connaître et de mettre en œuvre les méthodes et les outils utiles à chaque étape de la démarche qualité dans un contexte professionnel.

Cet enseignement sera réinvesti dans les actions professionnelles et lors des stages.

5.4. ; 5.5. Design d'espace, design de produits

L'enseignement des contenus propres aux différents domaines du **Design** a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la richesse et à la complexité des relations entre les besoins, les attentes et les désirs des usagers dans l'implication de leur environnement sur leurs modes de vie.

Cette approche leur donne des clés pour inciter le public à développer les attitudes qui leur permettent de mieux comprendre et d'agir sur leur quotidien.

L'enseignement, par études de cas et démarches exploratoires conduites en liaison avec les enseignements professionnels aborde les dimensions esthétiques, fonctionnelles et techniques :

1. des environnements extérieurs et intérieurs, urbains, sociaux, familiaux ;
2. des objets du quotidien.

Cet enseignement interagissant avec d'autres disciplines, prépare à l'exercice de l'activité professionnelle.

Il est conçu pour être dispensé en interdisciplinarité, dans le cadre d'un projet pédagogique mettant en relation les spécificités disciplinaires de champs transversaux. Les contenus inscrits participent en outre au développement de :

- la sensibilité culturelle et artistique,
- l'esprit d'analyse et de synthèse
- l'esprit critique
- la capacité à argumenter et communiquer oralement ou par écrit.

Les domaines explorés sont ceux du design. Ils revêtent une importance particulière dans la formation préparant au BTS en Économie sociale familiale car ils sont directement liés aux contextes de l'activité professionnelle.

L'espace : les notions de base serviront d'instrument pour analyser, et comprendre la diversité d'espaces publics et privés et les enjeux de leur organisation sur la vie sociale et personnelle des utilisateurs.

Une démarche d'analyse critique sera mise en œuvre pour repérer et proposer des réponses inventives et réalistes aux questions du « vivre ensemble ».

Pourront ainsi être abordés les dimensions fonctionnelles, esthétique, économique, écologique et technique qui interagissent avec les objectifs poursuivis : aménager une salle de détente, un centre culturel, sportif, un lieu de réunion, s'isoler, optimiser un espace familiale, etc....

Les objets : les notions de base serviront pour analyser, comparer et évaluer les qualités et les propriétés de l'objet usuel (appareils ménagers, mobiliers, vêtements et accessoires) afin d'effectuer des choix raisonnés : le service attendu et le service rendu, les contraintes économiques et de développement durable, les circonstances (achat d'impulsion, achat raisonné). L'étudiant abordera les liens entretenus entre l'objet et sa (ses) fonction(s) et entre l'utilisateur.

L'exploration de ces domaines du design sera instrumentée, soutenue et étayée par :

- l'appropriation d'outils de base donnant aux étudiants des moyens élémentaires d'expression et de communication,
- une sensibilisation aux arts, techniques et civilisations.

L'enseignement privilégiera le « savoir se questionner » en s'appuyant sur :

- un recours systématique au réel : études de cas, investigations sur l'environnement et l'objet, visites de sites, de structures culturelles.....
- Une documentation large et actuelle.

ARTS TECHNIQUES ET CIVILISATIONS :

On s'attachera à donner aux étudiants non des connaissances à visée encyclopédiques mais des méthodes d'analyse et des clés de lecture.

On sensibilisera les étudiants aux liens entretenus entre les différents domaines du Design, en relation directe avec les études de cas ancrées dans des situations concrètes menées dans chacun des domaines. Celles-ci comporteront une réflexion dans le cadre du développement durable.

Chaque situation mettra les étudiants en position réflexive et critique, on s'attachera à stimuler leur curiosité.

PARTIES MODIFIEES DU REFERENTIEL

SAVOIRS ASSOCIES

- **p14 : Module 1/ 1.1 Alimentation-Santé-Hygiène/ Ajout 1.1.4 Nutrition et santé**
- **p26/ p27 : TPVE/ inscription des thèmes dans les politiques et expl de savoirs techniques**

HORAIRES HEBDOMADAIRES

P41 : TD pour méthodologie d'investigation, de projet et démarche qualité

ACTIONS PRO

P45 : Evaluation donnant lieu à une mention dans le livret scolaire

REGLEMENT D'EXAMEN

P46 : LV1 2SE ou oral de 45 min/ LV2 oral de 20 min + explications de bas de pages

DEFINITIONS DES EPREUVES

- **P47/48 : définition de E1**
- **P50 : définition de E2 complétée**
- **P54 : définition de E4 complétée**
- **P57 : définition de F1 et modification de 3 compétences du tableau**
- **P58 : tableau de correspondance des épreuves**